

LIGUE GRAND EST TAEKWONDO et D.A.

ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

Tomblaine le 14 mai 2024.



A tous les Clubs Affiliés de la Ligue Grand Est

Objet : Assemblée Générale Ordinaire

Mesdames, Messieurs les Présidents,

Nous avons l'honneur de vous inviter à l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Ligue Grand Est de Taekwondo et D.A qui se déroulera :

Samedi 22 juin 2024
à partir de 11h00
à la Maison Régionale des Sports
13 rue Jean Moulin à Tomblaine

Nous vous rappelons que les présidents des clubs ou leurs représentants devront **se présenter avec leur passeport sportif fédéral à jour (licence 2023 /2024)**.

L'A.G. est réservée exclusivement aux Présidents de clubs ou leurs représentants.

Programme et ordre du jour de l'AG :

11h Vérification des passeports et pouvoirs ; Vérification du Quorum

11h30 – Assemblée Générale Extraordinaire

Ordre du jour AG :

1. Présentation des nouveaux Statuts pour approbation

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs les Présidents, l'expression de nos salutations distinguées.

Mohammed EL KAMEL

Président Ligue Grand Est

Taekwondo et D.A.



LIGUE GRAND EST TAEKWONDO et D.A.

ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE Ligue Grand Est de Taekwondo et D.A Du 22 juin 2024

POUVOIR

Je soussigné Mme/Mlle/M
.....

Président du Club de Taekwondo
.....

N° d'affiliation (indispensable)
.....

Donne pouvoir à Mme/Mlle/M
.....

qui accepte le mandat pour représenter le Club lors de l'Assemblée Générale du
22 JUIN 2024 et de voter sur les questions figurant à l'ordre du jour.

Pour demeurer valable, le présent mandat doit être accompagné de la photocopie des pages de garde et de la page où se trouve collé le timbre-licence de la saison 2023-2024 du passeport sportif du Président mandant.

*Le mandataire doit présenter son **passport sportif fédéral à jour (licence 2023 /2024)** lors de l'AG.*

Date..... Fait à

Signature du Président Mandant

Signature du Mandataire